COMMUNE DE
CHÂTEAU-D'ŒX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Œx
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 13 octobre 2021
Greffe 4x_0134 + 0220 + 310 + 410_Préavis édités + Ballons + Aide et subvention + Coronavirus_lju

Préavis No 30/2021

Demande de crédit en vue d'un soutien financier pour assurer les mesures COVID exigées pour le Festival International de Ballons, édition 2022

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Par le présent préavis, la Municipalité soumet à votre décision une demande de crédit en vue d'un soutien financier pour assurer les mesures COVID exigées par la Confédération et le Canton pour le Festival International de Ballons (FIB) 2022, du 22 au 30 janvier 2022, pour un montant unique et maximal de CHF 100'000.00.

PREAMBULE

En matière de tourisme événementiel, le FIB est l'une des plus importantes manifestations du Canton de Vaud. Manifestation incontournable au Pays-d'Enhaut, sa réputation du plus grand événement du genre se déroulant en montagne lui donne un rayonnement mondial dont toute la région profite.

IMPACTS DU FIB

Le FIB a des impacts évidents sur l'ensemble de la région, tant en termes économiques que d'attractivité et renommée internationales. Néanmoins ces impacts n'avaient fait l'objet d'aucune évaluation formelle. Afin de pallier ce manque important, notamment dans le cadre de la recherche de soutiens financiers, une étude a été réalisée dans le courant 2021 par le bureau spécialisé *M&BD Consulting.* Cette évaluation a permis de démontrer que le FIB génère un impact économique pour la région de presque 5 millions de francs par édition.

En termes d'image, il est constaté dans l'étude que, depuis les premières éditions, la région et la Commune de Château-d'Oex, ont gagné en notoriété au niveau national, mais également international.

De plus, l'image véhiculée par le festival est très positive. L'analyse en termes d'image montre qu'il existe un réel impact et confirme que le festival a modifié la renommée internationale de la région.

BREF HISTORIQUE

La première édition du festival a eu lieu en 1979. Organisée par l'Office du Tourisme de Château-d'Oex, la Semaine Internationale de Ballons de l'époque a d'emblée connu une résonnance bien au-delà des frontières nationales grâce à une couverture de presse sans précédent. Au fil des ans, le nombre de ballons a rapidement augmenté pour atteindre 60 à 80 montgolfières à chaque édition.

Les plus grands noms de l'aérostation sont venus découvrir l'aérologie très particulière de la vallée, à l'image de Bertrand Piccard, Richard Branson, Brian Jones ou Steve Fossett entre autres. Les trois départs du Breitling Orbiter ont également contribué à faire connaître Château-d'Oex et le Pays-d'Enhaut dans le monde.

En 2004, une association a été créée afin de porter l'événement et dégager l'Office du tourisme des responsabilités financières de celui-ci. L'Office est resté actif dans les domaines de la communication, la promotion, l'accueil du grand public et l'hébergement des participants, ainsi que de l'accueil des médias nationaux et internationaux.

La dernière édition du festival (la 42ème) a eu lieu du 25 janvier au 2 février 2020. Pour des raisons de pandémie, la 43ème édition, prévue en janvier 2021, a malheureusement dû être reportée.

SITUATION FINANCIERE

Les produits de l'événement sont basés sur cinq centres principaux de recettes :

- Les recettes entrées spectateurs
- Les recettes sponsors, partenaires et subventions
- Les recettes finances d'inscription des équipages
- Les recettes vols passagers
- Les recettes restaurants et stands dans l'enceinte de la manifestation (y compris la centrale boissons)

Ces résultats dépendent beaucoup de la météo qui a été particulièrement délicate pour les éditions 2019 et 2020.

Soulignons qu'à la création de la manifestation en 1979, la durée de celle-ci a été prévue d'emblée sur neuf jours afin de bénéficier au moins de cinq jours de bonnes conditions de vol. La moyenne sur 42 ans est d'un peu plus de cinq jours de vols.

Rappelons qu'en 2010, ensuite de certaines difficultés financières, le Festival a obtenu, pour la professionnalisation de l'événement, un soutien spécial de la part du Service cantonal de la promotion économique (SPECO), devenu en 2018 le Service de la promotion économique et de l'innovation (SPEI). Malgré cette aide, la situation s'est à nouveau péjorée dès 2012 et le Conseil communal de Château-d'Oex, par le biais du préavis 15/2015, a accepté de participer financièrement à l'assainissement de la manifestation. Il a confié son organisation opérationnelle à Pays-d'Enhaut Tourisme, devenu par la suite Pays-d'Enhaut Région Économie et Tourisme.

Les comptes de l'édition 2020 ont été bouclés avec une perte de CHF 8'200.00 après avoir utilisé CHF 51'270.00 de réserves. Les éditions 2019 et 2020 ayant consommé l'entier des réserves, l'édition 2022 débute avec des comptes à zéro en pleine période de COVID.

Le budget 2022, sans inclure les mesures COVID exigées pour les manifestations de plus de 1'000 personnes, prévoit un bénéfice de CHF 3'000.00 en tenant compte des charges du spectacle sons et lumières (Night Glow). Ce budget est équilibré pour un montant de CHF 650'000.00. Dans ce montant sont inclus plusieurs nouveautés :

- **Partenariat avec le Festival International du Film Alpin des Diablerets (FIFAD)**, présentation deux à trois soirs au cinéma Eden des films primés lors de l'édition 2021. Commentaires sur place de M. Benoit Aymon, directeur artistique et Mme Solveg Sautier, directrice opérationnelle.
- **Personnalités au Sommet :** programme de six conférences à l'Espace Ballon en fin d'après-midi, sur les thèmes développement durable, culture, patrimoine, climat.
- **Nomination de quatre manifestations d'honneur,** actives sur la scène publique depuis plus de 40 ans ; Montreux Jazz Festival, Festival International du Film Alpin des Diablerets, Paléo Festival Nyon, Athletissima Lausanne. Il est recherché par cette idée un rapprochement des quatre manifestations avec le Pays-d'Enhaut, afin d'échanger en permanence les connaissances réciproques.
- Une **journée sera dédiée aux entreprises** de la région afin de favoriser les contacts dans une ambiance inédite.

MESURES COVID

Les mesures COVID exigées par la Confédération et le Canton pour les grandes manifestations de plus de 1'000 personnes sont très contraignantes. Pour le FIB, qui n'a pas lieu dans un stade, comme nombre de grandes manifestations, où entrées et sorties sont relativement faciles à contrôler, mais dans un espace en plein air beaucoup plus vaste. Cet espace délimité en une « bulle sanitaire » (plus de 800 mètres de clôture) comporte plusieurs entrées et sorties à contrôler soigneusement.

Pour suivre en permanence les annonces des autorités, il a été associé, il y a plus d'une année, dans le cadre du comité d'organisation, un expert COVID, M. Nicolas Chevalley. Il habite avec sa famille à L'Etivaz et travaille à Lausanne. M. Nicolas Chevalley a suivi les formations de spécialiste COVID, car il conseille également Athletissima Lausanne. Le directeur de cette dernière, M. Jacky Delapierre, nous l'a fortement recommandé. Il est également engagé par le Lausanne-Sport dont le nouveau stade vient d'être inauguré. M. Chevalley travaille gratuitement pour le festival par attachement à la manifestation et à sa commune d'adoption.

Organisé en cinq entrées/sorties différentes, l'accès à la « bulle sanitaire » du Festival exige un contrôle journalier des organisateurs, bénévoles, équipages et pilotes, ainsi que des passagers et spectateurs.

Ces mesures sanitaires demandent évidemment du personnel supplémentaire pour le montage et démontage de toutes les infrastructures, le contrôle de tout le personnel occupé à l'organisation de l'événement et les spectateurs, en particulier les deux week-ends et la journée du mercredi (journée des enfants).

Tous les locaux et sanitaires devront de plus être régulièrement aérés et désinfectés.

Soulignons encore qu'en fonction de l'évolution de la pandémie, les contrats passés avec Securitas ou d'autres prestataires de service prévoient une clause de baisse des effectifs engagés.

Le dispositif de protection, une fois terminé, devra être présenté à la Commune de Château-d'Oex, à l'Etat Major cantonal de conduite (EMCC), puis au médecin cantonal. Ce dispositif devra donc être prêt dans le courant du mois d'octobre pour cet examen de passage. Il est bon de préciser encore que l'organisation du Festival a volontairement réduit le nombre d'entrées afin d'économiser des ressources humaines utilisées aux contrôles de 7h00 (briefing pilotes) à 17h30.

Même avec un dispositif restreint, les surcoûts engendrés sont estimés à environs CHF 180'000.00.

CONCLUSIONS

Le Comité d'organisation, conscient de l'importance de la manifestation pour l'économie et l'image de Château-d'Oex et du Pays-d'Enhaut et afin de garantir une bonne édition 2022 pour garder cette carte de visite unique, cherche des solutions pour pallier les charges financières liées aux mesures COVID. De plus, annuler le Festival pendant deux ans provoque quasiment trois ans d'inertie avec perte d'organisateurs, de bénévoles, de pilotes et surtout un gros déficit d'image pour toute la région.

La Municipalité est également d'avis que cette manifestation doit avoir lieu et vous propose d'octroyer un soutien financier pour assurer les mesures COVID exigées pour le Festival International de Ballons 2022.

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX

- vu le préavis municipal No 30/2021 du 13 octobre 2021 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

A) **D'autoriser** la municipalité à soutenir financièrement le FIB, édition 2022 pour assurer les mesures COVID exigées par la Confédération et le Canton

B) **D'octroyer**, à cet effet, un crédit d'un montant de CHF 100'000.00

C) **De financer** ce montant par un emprunt bancaire de CHF 100'000.00 dans le cadre du plafond d'emprunts de la législature en cours si nécessaire.

D) **D'amortir** ce montant sur une période de 10 ans, à raison de CHF 10'000.00 par année, la première fois au budget 2023. A ce montant s'ajoutera un intérêt passif annuel de l'ordre de CHF 990.00 au taux moyen actuel de 0,99 %.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 13 octobre 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Vice-Syndic : La Secrétaire :

François Jaquillard Sophie Matthey